

La concertation P.L.U. : c'est aussi une méthode travail.

Après une phase d'information et de mise à disposition des cahiers de concertation lancée en juin 2002, l'élaboration du P.L.U. s'est poursuivie par un dialogue approfondi, notamment grâce à la tenue de 63 réunions publiques, de mi-septembre à fin décembre 2003. Après clôture de la concertation, en mai 2004, les équipes en charge du P.L.U. ont dressé, en juin 2004, le bilan de ce débat exceptionnel avec la population. Le Conseil communautaire du 14 juin 2004 a pris acte de ce bilan.

Comment se déroulait une réunion publique P.L.U. ?

Son objectif était de provoquer un débat à partir de la présentation du projet global de P.L.U. du Grand Lyon et de ses déclinaisons envisagées sur chaque commune et arrondissement. Il ne s'agissait donc pas d'un « show » transporté d'un territoire à un autre, mais d'une présentation unique, différente pour chaque commune et arrondissement du Grand Lyon. Après la diffusion d'un film indiquant les grandes orientations du projet de P.L.U. débattues par le Conseil communautaire, puis la prise de parole des élus, les techniciens décrivaient, cartes à l'appui, les évolutions proposées sur chaque territoire. A l'issue de ces présentations, le public prenait position et posait librement ses questions aux élus et techniciens. Afin que les habitants soient informés de la tenue de la réunion publique sur leur commune ou arrondissement, une communication importante était réalisée au préalable. Les réunions duraient au minimum 2 h 30, mais parfois beaucoup plus en raison de l'intérêt des participants pour les questions abordées. Ces rencontres ont réuni au moins 8 000 personnes, dont de nombreux représentants d'associations, et plus de 1 300 interventions ont été recensées.

Comment fut réalisé le bilan de la concertation ?

L'ensemble des interventions lors des réunions publiques, mais aussi des remarques écrites (cahiers de concertation, internet, courriers) a été classé par thèmes et analysé de manière exhaustive afin de dégager les grands pôles d'intérêt et de débat soulevés par les habitants (en ce qui concerne les réunions publiques, les propos de chaque participants, dans chaque commune ou arrondissement, ont été notés). Le bilan complet de la concertation est disponible depuis fin juin-début juillet 2004 dans chaque commune et arrondissement, ainsi qu'à l'Hôtel de Communauté, 20 rue du Lac - Lyon 3^e.

Les outils de la concertation.

- > Plaquette intitulée « la concertation du PLU ».
- > Zoom 1 (diagnostic du territoire).
- > Zoom 2 (orientations du P.L.U.).
- > Zoom 3 (restitution de la concertation).
- > Articles dans le *Grand Lyon magazine*.
- > Exposition au Grand Lyon.
- > Site internet d'information : www.grandlyon.com
- > Messagerie électronique pour déposer des remarques : concertation-plu@grandlyon.org
- > 64 points d'information P.L.U. : au Grand Lyon (20, rue du Lac - Lyon 3^e) et dans chaque mairie de commune et d'arrondissement de la communauté urbaine de Lyon.
- > 65 cahiers de concertation (1 dans chaque mairie et 1 au Grand Lyon).
- > 63 réunions publiques : soit une réunion par commune et arrondissement du Grand Lyon. Publicité pour la réunion : tracts toutes boîtes aux lettres, affiches 60 x 80 1 semaine avant le « jour J », encart dans *le Progrès*.
- > Exposition P.L.U. lors de chaque réunion publique.
- > Film de présentation des grandes orientations du projet de P.L.U.
- > 64 Zooms communaux et d'arrondissement décrivant le projet de P.L.U., territoire par territoire.

P.L.U. : suite de l'élaboration et de la concertation.

- > Juin 2004 : adoption du projet P.L.U. par les élus du Grand Lyon, après prise en compte des remarques formulées par le public, lors de la concertation préalable. Consultation des personnes publiques associées.
- > Automne 2004 : mise à l'enquête publique du projet de P.L.U.
- > 2005 : approbation définitive du P.L.U. par les élus du Grand Lyon.

Présentation lors d'une réunion publique.



1- Annonce d'une réunion publique.



2- Un point d'information P.L.U. dans une Mairie.



Plus d'info sur le P.L.U. ? Consulter www.grandlyon.com

Liste des communes du Grand Lyon.

Albigny-sur-Saône, Bron, Cailloux-sur-Fontaines, Caluire-et-Cuire, Champagne-au-Mont-d'Or, Chassieu, Charbonnières-les-Bains, Charly, Collonges-au-Mont-d'Or, Corbas, Couzon-au-Mont-d'Or, Craponne, Curis-au-Mont-d'Or, Dardilly, Décines-Charpieu, Ecully, Feyzin, Fleurieu-sur-Saône, Fontaines-Saint-Martin, Fontaines-sur-Saône, Francheville, Genay, Irigny, Jonage, La-Mulatière, La-Tour-de-Salvagny, Limonest, Lyon 1^{er}, Lyon 2^e, Lyon 3^e, Lyon 4^e, Lyon 5^e, Lyon 6^e, Lyon 7^e, Lyon 8^e, Lyon 9^e, Marcy-l'Etoile, Meyzieu, Mions, Montanay, Neuville-sur-Saône, Oullins, Pierre-Bénite, Poleymieux-au-Mont-d'Or, Rillieux-la-Pape, Rochetaillée-sur-Saône, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Saint-Didier-au-Mont-d'Or, Sainte-Foy-lès-Lyon, Saint-Fons, Saint-Genis-Laval, Saint-Genis-les-Ollières, Saint-Germain-au-Mont-d'Or, Saint-Priest, Saint-Romain-au-Mont-d'Or, Sathonay-Camp, Sathonay-Village, Solaize, Tassin-la-Demi-Lune, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Vernaison, Villeurbanne.

Communauté urbaine de Lyon
Hôtel de Communauté
20, rue du Lac
BP 3103
69399 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 40 40